

## Cruiser: pas d'"évolution préoccupante" de la mortalité des abeilles

PARIS (AFP) - La surveillance effectuée dans certaines régions françaises après l'autorisation de l'insecticide Cruiser en janvier n'a pas révélé d'"évolution préoccupante de la mortalité des abeilles", a assuré samedi le ministère de l'Agriculture dans un communiqué.



© AtlasVista

Une abeille à miel sur une fleur (© AFP - Amro Zayed)

"Le suivi effectué, dans le cadre d'un protocole scientifique élaboré en liaison avec les associations d'apiculteurs, n'a révélé aucune évolution préoccupante de la mortalité des abeilles, ni de défauts d'application des règles techniques sur la qualité de l'enrobage des semences", indique le ministère.

Refusant de revenir sur l'autorisation du Cruiser, délivrée le 8 janvier, comme le réclamaient les apiculteurs, le ministre de l'Agriculture Michel Barnier avait mis en place ce dispositif en Aquitaine, Rhône Alpes, et Midi Pyrénées.

"L'autorisation d'utilisation de ces semences, qui n'a été accordée que pour une saison, s'est achevée au 15 mai", précise le communiqué.

Par ailleurs, alors que l'Allemagne a décidé de suspendre l'utilisation de plusieurs insecticides, dont le Cruiser, le ministère assure que ce pays est confronté à une "surmortalité des abeilles dans le Bad-Würtemberg" et à des "problèmes notamment liés à l'emploi de certains types de semoirs".

Des "éléments (qui) ne sont pas constatés dans la situation française", affirme-t-il.

Le ministre demande donc à l'Allemagne "toutes les informations nécessaires à l'explication" de cette surmortalité. Il indique en outre qu'il va maintenir "une grande vigilance dans la mise en oeuvre du protocole scientifique" et appelle ses services à "assurer un suivi approprié des mortalités d'abeilles".

Fabriqué par la firme suisse Syngenta, le Cruiser est un insecticide d'enrobage des semences de maïs dont la molécule active, le thiamétoxam, appartient à la famille des neurotoxiques.

Les apiculteurs sont partis en guerre contre ce nouvel insecticide qui pourrait, selon eux, faire des ravages parmi les colonies d'abeilles. Ils le rapprochent de deux autres insecticides, le Gaucho et le Régent, qui ont été interdits sur certaines cultures.

Publié le: 17/05/2008 à 13:31:41 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/cruiser-pas-a128694.html>